



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70 –
Email : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 23/06/21

Déclaration liminaire de la CGT lors de la réunion du CHSCT-M du 29 juin 2021

Madame la présidente, Monsieur le DRH, Mesdames Messieurs,

Les élections régionales et départementales se sont soldées par une abstention historique. Une alerte lancée à l'égard du gouvernement. La lutte contre le dérèglement climatique et plus largement la protection de l'environnement est un enjeu majeur pour les plus jeunes de la population. Le ministre Hulot a claqué la porte en dénonçant la stratégie des petits pas, et force est de constater que rien n'a changé depuis septembre 2018. La convention citoyenne porteuse d'espoirs se conclue par un fiasco et une tromperie.

Pas surprenant dans ce climat, que les citoyens se désintéressent des élections. La casse des missions du ministère se poursuit tant au ministère que dans ses établissements publics.

Les réorganisations se succèdent tout comme les transferts. Le mille-feuille administratif État - Région - Départements - Établissements Publics et maintenant Collectivité Européenne d'Alsace n'a jamais fait les preuves de son efficacité. Outre la multiplication d'élus locaux, la situation des services publics n'a cessé de se dégrader. Le rapport rédigé par la société Degest* est édifiant à bien des égards, il reflète parfaitement la réalité vécue dans les DIRs et est transposable dans bon nombre de services.

Les personnels sont déboussolés, pris entre les injonctions contradictoires avec des besoins de transitions écologiques urgentes et des effectifs en baisse. La souffrance au travail est importante et le nombre de suicides est à un niveau très élevé. Malgré cela le MTE poursuit son petit bonhomme de chemin.

Partout, le gouvernement passe en force. Et notre ministère n'échappe pas à la règle. En témoigne l'ordre du jour. Alors qu'aucune urgence ne le justifie, le guide concernant le reclassement des PETPE sera débattu pour avis. Alors que le Secrétaire du CHSCT-M a demandé une réunion supplémentaire du groupe de travail, cette demande a été balayée d'un revers de la main. Pourtant le calendrier le permettait, c'est une fin de non-recevoir qui a été opposée. La méthode en dit long sur les possibilités d'évolution des projets portés par l'Administration et la verticalité du pouvoir. C'est le concept du dialogue social à l'opposé de la négociation. Le dialogue social qui consiste à présenter un projet sans tenir compte des remarques émises par les représentants du personnel. Tout ceci au détriment de la préservation de la santé des personnels. Des personnels qui subissent les réorganisations, les fermetures de postes, la réduction des implantations et au final pour certains, des pertes de rémunération et pour tous des baisses du pouvoir d'achat. La situation devient critique dans les services et des actes de désespoirs sont à craindre à tout moment.

La CGT revendique qu'une expertise au sens de l'article 55 du décret 82-453 soit diligentée au sein des services et établissements publics avant chaque réorganisation et que ceci soit transcrit dans un arrêté ministériel et une circulaire dédiée. Ce serait une preuve que le ministère prend en compte la préservation de la santé des agents comme une priorité dans une période de grands bouleversements.

* Expert agréé mandaté par la DIR Ouest - conformément à l'article 55 du décret 82-453 - pour établir un rapport d'expertise pour risque grave est imminent